

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CRÉPY-EN-VALOIS

Crépy mag & infos

NOVEMBRE 2020 N°475 | ÉCONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR WWW.CREPYENVALOIS.FR

AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE COMMERCIALE





N°475 SOMMAIRE

AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE COMMERCIALE LE DOSSIER

Véritable pôle économique de l'est de l'Oise, Crépy-en-Valois poursuit son développement. Rencontre avec les nouveaux commerçants.

UNE INITIATIVE RÉCOMPENSÉE #REMEDECONTRELAMOROSITE ACTUS VILLE

Récompensée pour son hashtag lancé pendant le confinement, Crépy-en-Valois arbore fièrement un nouveau prix.

LES ASSOCIATIONS SE MOBILISENT POUR LE PATRIMOINE CRÉPYNOIS CULTURE

Crépy-en-Valois met un point d'honneur à la préservation de son patrimoine. Zoom sur l'association de sauvegarde de l'abbaye Saint-Arnoul.

L'HUMANITAIRE AU-DELÀ DES FRONTIÈRES ASSOCIATION

Découvrez l'association *Alima River*, nouvellement créée et ses projets de développement des zones enclavées en Afrique.

ÉDITO

Le drame terrible qui a vu l'assassinat d'un professeur le vendredi 16 octobre dernier est une atteinte à notre démocratie, à notre liberté d'expression. Je tiens à dire ici mon écoeurément et ma profonde tristesse face à cet acte fou et effroyable dans notre pays. Je souhaite, au nom de tous les habitants de Crépy-en-Valois, apporter mes sincères condoléances à la famille et mon soutien au corps enseignant.

Depuis le 17 octobre, la France est en état d'urgence sanitaire avec un certain nombre de mesures imposées dans l'Oise par arrêté préfectoral. Bien évidemment les contraintes sont importantes pour toute la population, mais aussi pour nos commerçants, pour notre cinéma, pour tous les endroits recevant du public comme les restaurants et les bars de notre commune. Stopper voire ralentir, de façon importante, ce virus, d'abord pour nous et nos familles doit rester un objectif primordial. Nos soignants sont, de nouveau, en première ligne et nous devons tous témoigner notre reconnaissance pour leur courage dans cette épreuve. Une prise de conscience de chacun d'entre nous est absolument indispensable dans nos actes de vie et de déplacement en appliquant à la lettre les gestes barrières qui nous sont recommandés par les autorités.

Je voudrais saluer la récompense nationale du Hashtag d'or attribué à Crépy-en-Valois pour son #remèdecontrelamorosité initié et inventé par nos services puis repris dans toute la France pendant la crise sanitaire. Félicitations donc à la Direction de la Communication, aux services culturels de la Ville et à l'Office de tourisme du Pays de Valois pour cette initiative.

Crépy-en-Valois vient d'obtenir un avis favorable du Comité d'Organisation des jeux de Paris 2024 pour être "Centre de préparation" aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Notre Maison des Arts Martiaux et des Sports de Combat fait partie du catalogue officiel de Paris 2024 pour le judo, le taekwondo et la boxe. Il nous reste maintenant beaucoup de travail pour qu'une délégation choisisse Crépy-en-Valois comme base arrière.

Bonne lecture et portez-vous bien.

• Bruno FORTIER, Maire de Crépy-en-Valois
1^{er} vice-président de la CCPV

Crépymag&infos

Mensuel d'information de la ville de Crépy-en-Valois – 60800 Crépy-en-Valois
Téléphone : 03 44 59 44 44
Directeur de la publication : Bruno Fortier. Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle
Direction communication : Mélanie Ozeray, Johanna Jandrieu, Annabelle Pitet, Jessica Fouquet
Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud
Crédits photos : Studio Bruno Cohen, P. Fayolle, Institut Pasteur
Impression : Fabrègue – Novembre 2020. Tirage : 8500 exemplaires.

ENTRETIEN DE LA FAÇADE DU MUSÉE Mercredi 16 septembre



PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE DU CMJ Mardi 6 octobre



RÉALISATION D'UN NOUVEAU CARREFOUR Du lundi 5 octobre au vendredi 6 novembre

ENTRETIEN DE LA FAÇADE DU MUSÉE

1 Le Musée de l'archerie et du Valois s'est refait une beauté en procédant à la dernière phase de l'entretien de la façade est du château. Et, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il a fallu un sacré échafaudage pour atteindre le haut du pignon (22 m de hauteur) ! Pour redonner un coup d'éclat aux pierres, la Ville a pu compter sur le savoir-faire de Steve Paton, tailleur de pierre oisien, spécialisé dans la restauration du bâti ancien.

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE DU CMJ

2 Mardi 6 octobre, le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni à La Passerelle pour sa première séance plénière. L'occasion pour les jeunes conseillers d'accueillir de nouveaux membres et de faire les présentations. Pour les guider dans leurs actions, le CMJ pourra compter sur Virginie Douat, 1^{ère} adjointe au maire en charge de la Cohésion sociale, de la Politique de la Ville et des Animations. Le CMJ donne les moyens aux jeunes de s'exprimer, de participer et d'agir pour leur ville. Souhaitons-leur une année riche de projets et de rencontres !

RÉALISATION D'UN NOUVEAU CARREFOUR

3 L'aménagement du carrefour Sadi-Carnot/rue du Bois de Tillet va permettre de desservir les nouveaux logements. En parallèle, au sous-sol sont prévues les réservations nécessaires à la réalisation des travaux de mise en séparatif. Cela permettra de ne pas impacter le carrefour lors de la seconde tranche des travaux dont vous trouverez toutes les informations dans le prochain *CrépyMag&Infos*.



INSTITUT PASTEUR LANCEMENT D'UNE NOUVELLE ÉTUDE

CRÉPY-EN-VALOIS ET SES HABITANTS PARTICIPENT À L'EFFORT DE RECHERCHE COLLECTIF POUR DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES SUR LA COVID-19 ET COMBATTRE L'ÉPIDÉMIE.

En mars et avril derniers, la Ville ouvrait ses portes à l'Institut Pasteur pour mener une étude épidémiologique auprès du lycée Jean Monnet et des écoles élémentaires. L'enquête mettait en évidence une circulation active de la Covid-19 sur notre territoire. Nous avons rencontré Arnaud Fontanet, professeur à l'Institut Pasteur et au Conservatoire National des Arts et Métiers, pour en savoir plus.



► POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Je suis médecin épidémiologiste spécialisé dans les maladies infectieuses et les virus émergents. J'étais notamment en Chine lors de l'épidémie du SRAS en 2003 et j'ai travaillé récemment sur le virus Zika. Depuis le début de l'année 2020, je suis membre du conseil scientifique COVID-19 auprès du gouvernement français.

Il y a des formes mineures de la Covid-19 qui ressemblent aux manifestations cliniques dues aux coronavirus saisonniers (maux de gorge, rhumes) mais aussi des formes plus sévères qui nécessitent d'être hospitalisé. C'est sur ces formes hospitalisées que beaucoup d'études ont été faites. Mais elles ne représentent que 3% du total des infections. Les Crépynois qui ont accepté de participer à cette seconde étude nous permettront d'avancer sur la réponse immunitaire aux formes mineures de l'infection, beaucoup plus fréquentes, et notamment pour savoir si les anticorps développés dans les suites d'une infection mineure protègent et pour combien de temps.

► QU'AVAIT PERMIS DE DÉCOUVRIR L'ÉTUDE MENÉE EN MARS ET AVRIL 2020 ?

Mes équipes et moi-même sommes venus à Crépy-en-Valois sur demande de Jérôme Salomon, Directeur général de la Santé. Il avait connaissance des avancées de l'Institut Pasteur sur les tests de dépistage des anticorps. Nous avons réalisé des tests auprès de différentes populations. Au lycée Jean Monnet, les tests ont révélé une propagation importante de l'épidémie. 40% des élèves, enseignants et non-enseignants ont été infectés. Concernant l'enquête auprès des écoles élémentaires, les enfants ne présentaient pas ou très peu de symptômes et la diffusion du virus a été plus limitée. Les vacances scolaires avaient notamment permis de casser la courbe épidémique. On a pu estimer que 10% de la population Crépynoise a été infectée. Un chiffre que l'on retrouve dans les zones les plus touchées comme le Grand Est. À ce jour, seules 5 à 10 études similaires -dans les écoles- existent dans le monde entier. Cette étude à Crépy-en-Valois a permis de montrer comment se faisait la circulation du virus en l'absence de mesures de précautions, inexistantes à ce moment-là, mais aussi d'aider les gouvernements français et étrangers à décider des politiques en matière de rentrée scolaire.

► POURQUOI REVENIR À CRÉPY-EN-VALOIS ? QUEL EST L'INTÉRÊT DE CETTE NOUVELLE ÉTUDE ?

L'enjeu va être de savoir combien de temps une personne infectée garde les anticorps, d'évaluer le risque de réinfection et d'étudier plus précisément toute forme de réponse immunitaire à ce virus. Des informations qui vont nous aider au développement d'un vaccin.

► QUI EST CONCERNÉ ? COMMENT SE DÉROULE L'ÉTUDE ?

Ce sont les personnes ayant participé à la première étude, ainsi que les membres de leur foyer. Nous espérons pouvoir compter sur près de 2 000 participants, incluant les familles déjà contactées ainsi que les personnels de l'hôpital, les résidents des maisons de retraite et patients de l'unité de soins de longue durée. Ils ont été contactés par mail ou sms pour leur présenter l'intérêt de l'étude et leur en exposer les modalités. C'est un suivi en 4 visites, jusqu'à mars 2022. Les participants seront amenés à répondre à un questionnaire et des prélèvements biologiques seront demandés : sanguin, salivaire et pour ceux qui l'accepteront, naso-pharyngé. Ainsi, il sera possible de connaître la réponse immunitaire au virus sous toutes ses formes. J'en profite pour remercier toutes les personnes qui pourront nous aider dans cette démarche.

Une étude rare, réalisée en communauté auprès des 5 à plus de 90 ans, permettant, nous l'espérons, de grandes avancées scientifiques.

Si vous souhaitez envisager votre participation à cette étude, merci de nous contacter à info-etude-crepy@pasteur.fr. Nous vous prions de bien vouloir noter qu'une liste d'attente pourra être constituée en cas de forte demande de participation.



JO 2024 IL VA Y AVOIR DU SPORT !

APRÈS AVOIR OBTENU LE LABEL «TERRE DE JEUX 2024» IL Y A UN AN, LA VILLE DE CRÉPY-EN-VALOIS PASSE UN NOUVEAU CAP EN DEVENANT «CENTRE DE PRÉPARATION» AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES».

Inaugurée en février 2020, la Maison des Arts Martiaux et des Sports de Combat figure désormais au catalogue officiel de Paris 2024. Ses installations, surfaces et équipements répondent au cahier des charges des Fédérations de judo, de boxe et de taekwondo. Ainsi, elle pourrait accueillir les judokas et taekwondoïstes dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques et les boxeurs en Olympique. Le catalogue sera présenté à l'ensemble des délégations participant aux Jeux de Tokyo 2021.

«Ici, vive les jeux» est une phrase que vous n'avez pas fini d'entendre ! La Ville se tient prête pour faire vivre l'aventure olympique et paralympique et à développer des actions pour promouvoir le sport jusqu'aux JO 2024. On vous en reparle très vite.

C'est un véritable honneur pour la Ville de recevoir cet avis favorable du Comité d'organisation de Paris 2024 et de figurer dans ce catalogue. Une chance unique de prendre part aux futurs succès des champions.

Cécilia Rugala
Adjointe au Maire en charge des Sports et des Associations.



UNE INITIATIVE RÉCOMPENSÉE #REMÈDECONTRELAMOROSITÉ

VENDREDI 25 SEPTEMBRE, L'OBSERVATOIRE SOCIALMEDIA DES TERRITOIRES A RÉCOMPENSÉ LES DISPOSITIFS ORIGINAUX MIS EN ŒUVRE PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DURANT LE CONFINEMENT. ET DEVINEZ QUELLE VILLE A REÇU UN HASHTAG D'OR ? EH OUI ! C'EST CRÉPY-EN-VALOIS !

LA FORCE DES RÉSEAUX SOCIAUX

À l'heure où le contenu web se limitait à la crise sanitaire, la Direction de la Communication et les services culturels de la Ville, avec la participation de l'Office de tourisme du Pays du Valois, ont réagi en créant le #remèdecontrelamorosité. Son objectif ? Proposer une ligne éditoriale positive et ludique pour égayé le confinement des Crépynois. Recettes, activités et jeux en famille, devinettes, histoires, programmes sportifs... Vous avez été nombreux à interagir avec les services municipaux, à partager les posts et à relayer le hashtag. Il a d'ailleurs bénéficié d'un véritable effet de viralité et a été repris aux 4 coins de la France (Strasbourg, Lyon, Metz, Caen, etc.).

Nous sommes très fier de cette belle mobilisation ! Cette action démontre bien la force des réseaux sociaux.

Pascal Fayolle
Adjoint au Maire en charge de la Communication, des Travaux, du Personnel communal et des Services à la population.

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX !

Abonnez-vous aux pages de la Ville, du Musée et de la Médiathèque pour suivre toute l'actualité des services et découvrir du contenu original. En bonus, retrouvez une interview sur la naissance du hashtag sur le site de la Ville.



DU NOUVEAU SUR L'APPLICATION MOBILE

Découvrez la faune et la flore de votre Ville grâce au module «Nature en Ville» de l'application mobile «Crépy-en-Valois». Vous pourrez ainsi géolocaliser les espèces. Pour suivre l'actualité de la Ville en temps réel, faire un signalement et recevoir les alertes, téléchargez l'application mobile.

NOËL APPROCHE !

• CONCOURS LUMINEUX

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) renouvelle son concours de fin d'année «Un Noël Lumineux». Les inscriptions auront lieu du mardi 1^{er} au lundi 14 décembre à La Passerelle (62, rue de Soissons). Vous résidez en maison ou en appartement ? Participez en décorant votre jardin ou balcon. Le jury passera dans les rues de la Ville le lundi 28 décembre de 18h à 19h30 pour vous départager. De nombreux lots sont à gagner.

Bulletin d'inscription téléchargeable sur www.crepypyvalois.fr.

Renseignements au 03 44 59 42 14.

• LETTRES AU PÈRE NOËL

Pour les enfants qui pensent avoir été assez sages cette année, le Père Noël met à disposition sa boîte aux lettres sur la place Michel Dupuy. Les petits Crépynois pourront lister leurs souhaits et déposer leur courrier à destination du Pôle Nord, du vendredi 20 novembre au dimanche 13 décembre. Pas besoin de timbres mais pensez à indiquer votre nom, prénom et adresse. Le Père Noël adressera une réponse à chaque enfant.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Depuis le 29 septembre, le port du masque est obligatoire par décision de la Préfète de l'Oise. Merci à tous de ne pas jeter vos masques par terre. La ville compte plus de 400 poubelles qui sont faites pour recueillir détritus et masques. Ayons tous les bons réflexes !

FOIRE DE CRÉPY ANNULATION

Dans le contexte sanitaire actuel, la sous-préfecture de Senlis a interdit l'organisation de la foire annuelle, initialement prévue dimanche 8 novembre. Celle-ci a jugé que les conditions d'organisation du rassemblement ne garantissaient pas le respect strict des mesures d'hygiène et de distanciation sociale. On se retrouve l'année prochaine...



LES ASSOCIATIONS SE MOBILISENT POUR LE PATRIMOINE CRÉPYNOIS

ÉPISODE 1 • SAINT-ARNOUL

CRÉPY-EN-VALOIS POSSÈDE UN PATRIMOINE BÂTI REMARQUABLE. CLASSÉS OU INSCRITS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES, LES ÉDIFICES DATANT DU X^E AU XX^E SIÈCLES TÉMOIGNENT DU DÉVELOPPEMENT PROGRESSIF ET DE LA RICHESSE DE NOTRE VILLE. EN LISIÈRE DE L'ÎLE-DE-FRANCE ET AU CARREFOUR DES GRANDS AXES COMMERCIAUX, SA SITUATION GÉOGRAPHIQUE EN A FAVORISÉ L'ESSOR ÉCONOMIQUE ET L'ÉMULATION DES TALENTS. CONFORTANT LE VOLONTARISME DE LA VILLE, LES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET PATRIMONIALES ŒUVRENT À ENTREtenir ET À FAIRE VIVRE CE PRÉCIEUX HÉRITAGE. ZOOM SUR L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ABBAYE SAINT-ARNOUL.

L'ANCIENNE ABBAYE SAINT-ARNOUL : UN JOYAU REDÉCOUVERT AU XX^E SIÈCLE

En 1957, la Ville de Crépy-en-Valois fait l'acquisition du terrain et des vestiges de l'ancienne abbaye fondée en 1006 : malheureusement, à cette date, le site est dans un état de ruines avancé. Au début des années 1960, un courant d'opinion se forme en faveur du sauvetage et du dégagement des abords de l'abbaye. La municipalité, avec la collaboration du Syndicat d'initiatives alors présidé par Robert Barrier, entreprend une action de mise en valeur. Pierre Pottier est engagé en tant qu'ouvrier municipal et, le 9 novembre 1964, commence le grand œuvre : dégagement de la végétation parasite, enlèvement des gravas d'effondrement, étalement des croisées d'ogives subsistantes, pose d'une toiture provisoire, dégagement de la crypte et découverte des chapiteaux.



M. Planes, Duval et Tomasini taillant des pierres pour la voûte du sous-sol en 1969.

Une seconde campagne commence en octobre 1968, avec une équipe de jeunes bénévoles conduits par M. Merlan, responsable des scouts, avec le concours de M. Duval, devenu président du Syndicat d'initiatives. Cette action bénévole est soutenue par Jean Piazza, entrepreneur en bâtiment, et toujours accompagnée de Pierre Pottier. Les travaux des années 1968-1970 ont permis le dégagement et la mise en valeur des salles, entièrement comblées de gravats, et la reconstitution sur 25 mètres de la voûte effondrée de la galerie dite « des scouts » en sous-sol.

SAUVEGARDE D'UN MONUMENT HISTORIQUE

De 1957 à 1979, les travaux ont été accomplis sous l'égide de l'Office de Tourisme Syndicat d'Initiatives (OTSI). L'Association pour la restauration et l'animation de l'abbaye Saint-Arnoul créée au début de l'année 1979, a ensuite pris le relais grâce à la mobilisation de présidents passionnés. Tous ont placé leur énergie au service de la réhabilitation du monument : Jean-Marie Tomasini, Didier Duval, Marcel Fillion et Jean-Paul Codbessin, actuel président.

RÉHABILITATION ET MISE EN VALEUR DES COLLECTIONS

À partir de 1972, la restauration des ailes du rez-de-chaussée est entreprise. Le chauffoir est débarrassé de ses étais et reçoit un carrelage de tomettes pris sur l'emplacement du dortoir des moines. Les travaux se poursuivent également dans le cloître : enlèvement des étais et pose d'une chape en ciment.

En 1974, la façade est reconstruite par l'entreprise Piazza, tandis que les ateliers municipaux fabriquent et posent portes et fenêtres. En 1976, vient la mise en valeur de la salle capitulaire et du cloître avec la reconstitution d'un banc de pierre entourant la salle et la pose d'un dallage en 1977. À cette date, l'état de la restauration est suffisamment avancé pour accueillir expositions et manifestations.

Au début des années 1980 est opéré le dégagement de l'emplacement du cellier en prévision de l'installation d'une toiture provisoire pour permettre la présentation des collections. C'est ainsi que sont mises en valeur les premières collections constituées par les bénévoles : les minéraux, les cartes postales, l'art sacré mais aussi les souvenirs du mariage.

SACHONS-LE !

L'abbaye Saint-Arnoul est inscrite monument historique par arrêté du 24 février 1943 pour les vestiges de l'abbaye et par arrêté du 9 mars 1979 pour le portail d'entrée.

RENCONTRE AVEC JEAN-PAUL CODBESSIN, PRÉSIDENT DE LA SAUVEGARDE DE L'ABBAYE SAINT-ARNOUL.

► QUELLES SONT LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION ?

Comme son nom l'indique, l'association a deux objectifs principaux : l'animation et la restauration. L'un ne va pas sans l'autre. Nous œuvrons pour la sauvegarde de l'abbaye et cela passe par son entretien et sa restauration. De nombreuses animations du site permettent la collecte de fonds, notamment par le biais de manifestations telles que le salon des métiers d'arts, le salon de la carte postale, la brocante du "Vieux-Crépy". L'abbaye conserve une grande collection de globes de mariages et d'objets religieux, notamment d'habits liturgiques que nous avons prêté au Musée dans le cadre de l'exposition actuelle *L'Habit fait-il le Moine ?*

► COMMENT ET POURQUOI EN AVEZ-VOUS PRIS LA PRÉSIDENTE ?

Auparavant membre d'une association d'arts martiaux, le domaine associatif et culturel m'a toujours passionné. Voilà 16 ans que j'ai repris l'association, suite au décès de Marcel Fillion, l'ancien président. Je connaissais l'association et j'ai toujours eu un attachement particulier à la sauvegarde du patrimoine. Il témoigne de notre histoire.

► DE QUELLE RÉALISATION ÊTES-VOUS LE PLUS FIER ?

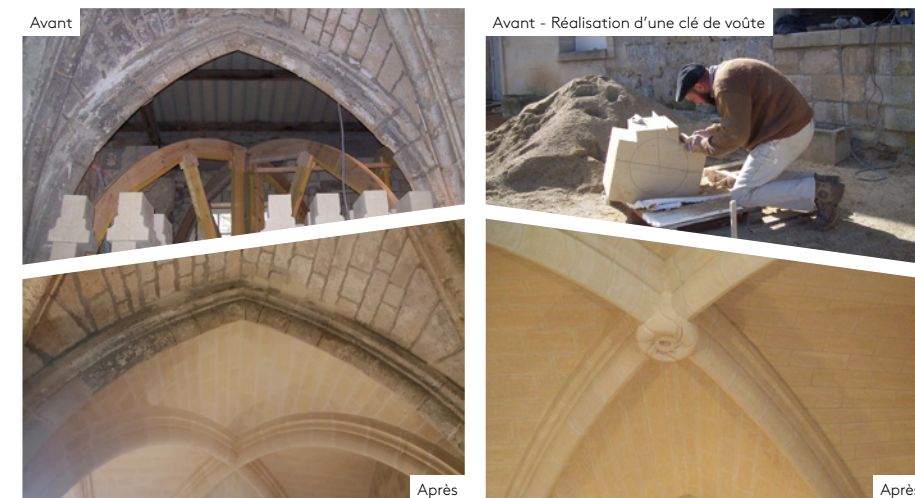
De la restauration des salles du parloir et du chauffoir et plus précisément des voûtes qui ont été refaites en pierres de taille sur mesure entre 2016 et 2019. C'est vraiment l'aboutissement de 20 années d'investissement. Avec l'agrément de la Direction Régionale des affaires culturelles (DRAC) des Hauts-de-France et de l'Architecte des Bâtiments de France, c'est le cabinet d'architecture Arval qui a été sollicité par l'association comme maître d'œuvre des travaux pour coordonner l'intervention des entreprises sur le chantier.

► QUELS NOUVEAUX PROJETS POUR L'ASSOCIATION ?

La réouverture au public ! Nous avons dû fermer pendant la durée des travaux. Nous attendons de sécuriser la salle du chauffoir avant d'organiser de nouvelles manifestations. En parallèle, la restauration des voûtes de la galerie du cloître menant aux différentes salles sera engagée.

STEVE PATON, MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE, REVIENT SUR PRESQUE 3 ANS DE TRAVAUX.

Lors des Journées européennes du patrimoine 2020, les visiteurs ont pu admirer la restitution de voûtes dans deux salles, le parloir (à gauche) et le chauffoir (à droite), restaurées par Steve Paton.



► QUEL EST VOTRE PARCOURS ? COMMENT DEVIENT-ON TAILLEUR DE PIERRES ?

Mon père étant artisan en maçonnerie, j'ai eu l'occasion de découvrir quelques techniques et j'ai suivi une formation. Compagnon du devoir, j'ai pu faire le Tour de France. Depuis que je suis à mon compte, j'ai travaillé sur divers chantiers tels que : la réalisation de lucarnes aux Invalides, les dais pour la cathédrale de Reims, la restauration du château de Versigny... En 2015, j'ai été lauréat Meilleur Ouvrier de France. Dernièrement, j'ai eu la chance de terminer la restauration des voûtes des salles du parloir et du chauffoir de l'abbaye Saint-Arnoul.

► QUEL SOUVENIR PARTICULIER AVEZ-VOUS DE CE CHANTIER À L'ABBAYE ?

J'ai utilisé un savoir-faire traditionnel, je n'ai rien inventé. J'ai commencé par les arêtes de voûtes et les ai coffrées avec les pierres, taillées sur mesure. 30m³ de pierres, soit 45 tonnes, ont été utilisées pour ce chantier. J'ai été ravi de participer à cette restauration. Un chantier technique et très intéressant, l'un des plus beaux jusqu'à présent.



RENDEZ-VOUS
MÉDIATHEQUE

• À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

De nouveaux rendez-vous récurrents du numérique se mettent en place à la Médiathèque !
Samedi 7 novembre à 15h : rendez-vous BiblioGeek. Au programme : défis *The Unstoppables*, jeu de quête intelligent où l'on apprend que l'on est plus forts tous ensemble et que le handicap peut devenir un avantage. *À partir de 8 ans. Gratuit.*
Samedi 5 décembre à 10h : présentation numérique des applications coup de cœur de la Médiathèque. Au programme : des jeux, de la création, des histoires animées, du *serious game*, de la réalité augmentée. *À partir de 15 ans.*
Sur inscription au 03 44 87 92 53.

• LE CLUB ADOS FAIT SA RENTRÉE

Le Club Ados reprend du service samedi 28 novembre à 10h30. Spécialement dédié aux accros de la lecture, du cinéma et de la musique, le Club Ados propose de partager les derniers coups de cœur (ou pas !). Ici on parle jeux vidéo, écologie, uchronie et manga ! Cette année, le prix éponyme portera sur le Japon : celui d'aujourd'hui mais aussi d'antan. Entre culture et folklore, découvrez la nouvelle sélection et donnez vos avis. *Réservé aux 12 ans et plus. Gratuit.* Sur inscription au 03 44 87 92 53.



AU MUSÉE
LA SAISON S'ACHÈVE

Il ne reste plus que quelques jours pour profiter du Musée de l'archerie et du Valois et visiter l'exposition sur la paramentique *L'Habit fait-il le moine ?* À compter de lundi 11 novembre, le Musée fermera ses portes au public. Rendez-vous samedi 27 mars 2021 pour une nouvelle saison concoctée par l'équipe du Musée.



PLUS JAMAIS ÇA !
COLLÉGIALE
SAINT-THOMAS

Suite à l'effondrement partiel

de l'édifice le 21 juin 2019, une souscription publique a été ouverte via la Fondation du Patrimoine. La loi Aillagon du 1er août 2003 vous permet d'être mécène et de déduire votre don du montant de l'impôt :

- sur le revenu : à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

- sur la fortune immobilière : à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €.

- sur les sociétés : à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires hors taxes.

Si vous souhaitez faire un don, rendez-vous sur http://bit.ly/don_collegiale



DOSSIER

AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE COMMERCIALE

AVEC SA SITUATION GÉOGRAPHIQUE, ET SON CADRE DE VIE PRÉSERVÉ, LA VILLE DE CRÉPY-EN-VALOIS A PLUS D'UN ATOUT DANS SA MANCHE, ET LE TERRITOIRE DU PAYS DE VALOIS DANS SA GLOBALITÉ. ET DE CES POINTS FORTS, CE SONT LES ENTREPRENEUR(E)S QUI EN PARLENT LE MIEUX.

Pour preuve, les propos de Martine Rossillon. À la tête du groupe Sofra qui regroupe 11 établissements hôteliers, elle a repris les rênes de l'hôtel Akena, devenu depuis l'une des adresses du réseau Kyriad (groupe Louvre Hôtels). « Évidemment, je crois dans les qualités de Crépy-en-Valois et dans son développement, explique Martine Rossillon. J'y ai investi au total -après l'achat- 3,5 millions d'euros, 1,8 million au titre de la rénovation, 1,7 million pour l'extension », 15 nouvelles chambres sont en passe d'être construites. Et 8 emplois vont être créés. De deux étoiles, cet hôtel va en gagner une supplémentaire. Et Martine Rossillon de souligner « le cercle vertueux amorcé avec la venue prochaine du centre européen de recherche et développement de Kubota ». D'ailleurs, au premier trimestre 2021, les ingénieurs et chercheurs de l'agroéquipementier japonais vont prendre possession de leurs nouveaux locaux.

Camille Nuytens et Capucine Petit ont -elles aussi- misé sur Crépy. Elles ont créé La Réserve, spécialisée sur les produits en circuits courts. Un choix judicieux. Durant le confinement, « elles ont gagné des clients ». Résultat : un emploi supplémentaire pourrait être créé dans les prochains mois.

La Réserve ou bien encore Les 100 Vœux (réalisation de couvertures en patchwork), fraîchement implantées dans la zone industrielle de Crépy-en-Valois, ont bénéficié de l'accompagnement et du soutien de la Communauté de Communes du Pays de Valois (CCPV) – un prêt à taux zéro pour La Réserve, par exemple. Dernière en date, la société Caract'R. L'imprimerie quitte Aulnay-sous-Bois pour s'installer sur la zone industrielle de Crépy-en-Valois.

Depuis le transfert de la compétence développement économique, avec la loi NOTRé (cf encadré), le périmètre de la zone industrielle et commerciale est sous l'égide de la CCPV. La première tranche et ses 5 360 m² de surface de vente ont été gérés par la Ville. « Avec pour ligne de conduite de développer une synergie entre les commerces en ville et la zone commerciale », explique Murielle Wolski, adjointe au Maire en charge de l'environnement, de l'urbanisme et du développement commercial. « Sur la première année d'existence, les 7 enseignes qui ont choisi Crépy-en-Valois ont accueilli un million de consommateurs dans leurs magasins ». En lien avec la Ville, la CCPV est aux manettes pour le déploiement de l'extension de la zone commerciale qui prévoit la construction de 4 bâtiments supplémentaires.

LOI NOTRÉ ?

1^{er} janvier 2017. Une date importante pour toutes les communes de France, avec l'entrée en application de la loi NOTRé (nouvelle organisation territoriale de la République). Que dit-elle ? Elle attribue de manière obligatoire aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI : Communauté de communes, agglomération, etc.) la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.

Vous souhaitez lancer votre activité ? Contactez le service développement économique de la CCPV. Il propose un accompagnement complet à la création et l'implantation d'entreprises. Il met également à disposition des locaux avec notamment la pépinière d'entreprises et le Bâtiment Industriel Locatif (BIL).



PETITES ENTREPRISES : BESOIN DE TRÉSORERIE ?

Bénéficiez d'un Prêt relance à taux 0% de 5 000 à 15 000 €, remboursable sur 3 ans, après un différé d'un an. En partenariat avec la Région Hauts-de-France, la Communauté de Communes du Pays de Valois met en place un dispositif d'aide financière pour ses entreprises de moins de 10 salariés. Rendez-vous sur www.fondsderelance.fr



VITALITÉ DU CENTRE-VILLE : UN ENJEU MAJEUR

UNE VACANCE MESURÉE

L'encre est à peine sèche. Dans un tout dernier document, émis en septembre dernier, la direction départementale des territoires de l'Oise (DDT) l'écrit noir sur blanc : le taux de vacance du commerce à Crépy-en-Valois est de 7,32 %. « Un taux très bas », peut-on y lire. Pour information, cette statistique est, au plan national, de 11,9 % en 2018, selon Procos, un cabinet spécialisé. Quatre points en dessous. Selon Codata, autre organisme de référence sur le sujet, l'écart serait, entre la situation locale et le national, de 2,18%, en 2019. Deux sources, mais le même constat : le commerce crépinois est moins impacté par la vacance que d'autres communes. Pour autant, la situation est loin d'être optimale et la crise du Covid est passée par-là. D'ailleurs, une enveloppe de 200 000 € a été constituée par la Ville pour aider les commerçants locaux, avec le remboursement du loyer à hauteur maximale de 1 000 €, justificatifs à l'appui de la perte d'un chiffre d'affaires de 50 %.

La politique commerciale de la Ville ne va pas s'arrêter là. « Crépy n'apparaît pas toujours sur les écrans radars des enseignes nationales, commente Murielle Wolski. À tort. Les enseignes Yves Rocher et Sergent Major ont su trouver leur place en Ville. Aussi, mon rôle est-il de prendre mon bâton de pèlerin et de défendre la marque

Crépy-en-Valois auprès des enseignes nationales et des investisseurs. De leur parler du potentiel de développement. De leur présenter les locaux disponibles, leurs caractéristiques à mêmes de répondre à leurs attentes. Les enseignes ont défini des cahiers des charges, avec des modèles d'implantation à respecter. Un travail de longue haleine ».

DES ÉLUS MOBILISÉS

Aussi, à ce titre, la Ville a récemment mis en place un pôle d'animation de l'action commerciale. Elle regroupe les élus : Murielle Wolski, adjointe déléguée à l'Environnement, l'Urbanisme et au Développement commercial, qui va porter la promotion de la Ville et s'atteler à la recherche de nouvelles enseignes ; Claude Legouy (cf rubrique « Paroles d'élus » p.12) et Daniel Declair qui assurent une présence sur le terrain ainsi que Luc Chapoton, directeur de Cabinet qui assure le lien avec le GCAC (cf encadré). Et pour rappel, la Ville -avec son service urbanisme- s'est attelée à un travail d'envergure, avec la révision du Règlement local de publicité (RLP), pour le mettre en conformité avec le Règlement national de publicité et avec la loi ENE, engagement national pour l'environnement qui date du 12 juillet 2010. Un sujet dont il sera à nouveau question dans les prochains mois.

GROUPEMENT DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE CRÉPY



Le GCAC accompagne et promeut les commerçants locaux de Crépy-en-Valois. L'objectif de l'association est d'aider à rendre le centre-ville plus attractif et de favoriser les échanges entre les commerçants. Lancé en mai, un site internet vitrine -qui évoluera en site marchand- permet de rendre les commerces crépinois visibles et de centraliser les offres de chacun, adhérents ou non au GCAC : www.crepyenvalois.com. Vous êtes commerçant et n'apparaissez pas encore sur le site ? Écrivez à contact@crepyenvalois.com.



DES MARCHÉS AUSSI

L'offre commerciale de la Ville ne se limite pas aux commerçants. Crépy-en-Valois accueille également deux marchés hebdomadaires -le mercredi sur la place de la République ; le dimanche dans le quartier Kennedy-. Avec un site totalement réaménagé pour ce dernier, à quelques encablures de l'espace Rameau. Ils sont tous deux gérés par un prestataire, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP).

QU'EN EST-IL DE LIDL ?

Lidl a déposé un permis de construire pour s'installer à Crépy-en-Valois. Une commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a eu lieu à Beauvais le vendredi 18 septembre dernier, réunissant 11 entités dont la Ville, le département, la CCPV, des associations de consommateurs et de protection de l'environnement, etc. Le projet a été soumis au vote et 9 de ces entités ont donné leur avis. Résultat : 8 contre et 1 pour, celui de Bruno Fortier, Maire de Crépy-en-Valois. Le dossier passera d'ici peu en commission nationale d'aménagement commercial (CNAC). Affaire à suivre...

LE FISAC, C'EST QUOI ?

Ce sont des aides financières sur notre territoire pour les commerçants et artisans. Un financement des projets jusqu'à 60%. Point de situation : 11 commerçants/artisans ont perçu une aide à l'investissement pour la modernisation et l'accessibilité de leur outil de travail, pour un montant total d'aide versée (part FISAC + part de la Ville) de 80 000 €. 15 800 € ont également été dépensés en fonctionnement pour des actions en faveur des commerces et de l'animation commerciale de la Ville. Cette année, le FISAC a notamment permis de relancer l'activité économique après le confinement en aidant le GCAC dans le lancement de son site internet et sa campagne d'affichage en Ville. Le programme est maintenant terminé.

➡ ZOOM SUR LES NOUVEAUX COMMERCE

Parce qu'il est important de souhaiter la bienvenue aux nouveaux commerçants, retrouvez ceux qui ont récemment étoffé la palette de l'offre commerciale à Crépy-en-Valois.

OUIGLASS

Plus de 87 centres OuiGlass se trouvent sur le territoire national. Cédric a choisi de suivre la voie de l'entrepreneuriat.



17 avenue de Senlis
Lundi - vendredi : 8h30-12h et 14h-18h
Samedi : 9h-12h sur rendez-vous.
03 44 94 75 62 - crepy-en-valois@ouiglass.com
Facebook : OuiGlass Crépy-en-Valois.

QUELS SERVICES PROPOSEZ-VOUS ?

Le remplacement ou la réparation de tout vitrage automobile : pare-brise, lunette arrière, vitres latérales, toit panoramique, optiques de phare avant et arrière. Le plus de notre service ? Un véhicule de prêt durant le temps de l'intervention, la franchise offerte et la gestion de l'administratif. Chaque mois, une nouvelle offre promotionnelle est proposée. Que les clients se rassurent, nous travaillons avec toutes les assurances.

POURQUOI AVOIR CHOISI CRÉPY-EN-VALOIS ?

Je souhaitais gérer ma propre entreprise. Anciennement dans le domaine automobile en tant que poseur de pare-brise puis commercial, j'ai décidé de rejoindre le groupe OuiGlass. Il était pour moi évident de m'installer à Crépy-en-Valois. Habitant du Pays de Valois, je vois la Ville et les commerces évoluer chaque année. Et, il n'y avait pas d'entreprise spécialisée dans la réparation de vitrages déjà implantée.

WINE NOT

Anciennes traiteurs et bonnes vivantes telles qu'elles se définissent, Audrey et Nathalie se sont associées pour lancer un projet qui leur ressemble : ouvrir une cave à vin.



44 rue Nationale
Mardi - samedi : 9h30-13h et 14h30-19h
Ouverture entre 13h et 14h30 sur réservation.
06 95 20 94 76 - audreydurand76@icloud.com
Facebook : Wine not

QUE TROUVE-T-ON CHEZ WINE NOT ?

Une grande variété de vins : sec, moelleux, pétillant ainsi qu'une sélection de champagnes et de whiskys. Amateurs ou connaisseurs, il y en a pour tous les goûts et pour tous les budgets. On trouve aussi une épicerie fine avec des produits locaux et du terroir. Au sous-sol : une cave voûtée qu'il est possible de privatiser et dans laquelle nous proposons de la restauration de planches (charcuterie, fromage), ainsi que des soirées à thème.

POURQUOI AVOIR CHOISI CRÉPY-EN-VALOIS ?

Cela faisait des années qu'il n'y avait plus de caviste à Crépy-en-Valois. Résidentes des villages alentours, Crépy-en-Valois est pour nous un point central pour lequel nous avons eu un coup de cœur. Les gens sont agréables et nous avons été très bien accueillis, tant par les commerçants que par les Crépynois.

VIP CLASS

Passionnée de mode, Rabia a choisi d'ouvrir une boutique de prêt-à-porter féminin, maroquinerie et chaussures.



12 rue Nationale
Mardi - samedi : 9h30-19h
1^{er} dimanche du mois : 10h-15h
03 44 98 49 29
Facebook : VIP Class

QUE PROPOSEZ-VOUS À VOTRE CLIENTÈLE ?

Des vêtements et accessoires originaux et de qualité à prix raisonnable. Nous vendons des marques telles que : Calvin Klein, Tommy Jeans, Sixt June, Giovanni... de la taille 34 à 48. Pour les chaussures, nous avons opté pour la marque Tamaris du 36 au 41. Nous n'achetons pas en grande quantité afin de pouvoir renouveler l'offre régulièrement. Maroquinerie, bijoux,... De quoi parfaire son look !

POURQUOI AVOIR CHOISI CRÉPY-EN-VALOIS ?

Crépynoise et passionnée de mode, je trouvais qu'il n'y avait pas assez de choix pour les vêtements et accessoires féminins. J'ai donc décidé de me lancer et il était pour moi évident que la boutique se trouve dans ma ville.

608 WOK PANDA

Ayant toujours travaillé dans la restauration, Changchu, chef cuisinier, a décidé d'ouvrir son restaurant asiatique.



54bis rue Henri Laroche
Mardi - samedi : 12h-14h30 et 19h-22h30
03 44 94 01 32
Facebook : 608 Wok Panda

QUE TROUVE-T-ON AU MENU ?

Nous proposons un buffet à volonté de cuisine asiatique. De l'entrée au dessert en passant par le plat chaud avec la possibilité d'utiliser le wok pour faire cuire ses aliments, avec pourquoi pas la sauce du chef. Il y a des plats typiquement chinois, thaïlandais, vietnamiens et japonais. Régulièrement, nous renouvelons le buffet afin de diversifier les plats. Et pour plaire au plus grand nombre, nous avons quelques spécialités françaises.

POURQUOI AVOIR CHOISI CRÉPY-EN-VALOIS ?

Nous recherchions un grand local pour ouvrir notre restaurant. Habitants de la région parisienne, nous voulions un lieu calme proche de la capitale. Crépy-en-Valois répond pleinement à nos attentes. Depuis que nous sommes ouverts, nous avons de très bons contacts avec les Crépynois. Ils sont très accueillants. Nous envisageons même de nous installer ici.

STEPH-REPASS

Ancienne aide à domicile, c'est en blaguant avec ses enfants que Stéphanie a créé son concept novateur et inédit : un truck de repassage.



Parking de Bricomarché
Mardi : 7h-19h
06 85 27 79 39
Facebook : Steph-Repass

QUELLE EST LA PARTICULARITÉ DE VOTRE CONCEPT ?

C'est l'intermédiaire entre un pressing et une aide à domicile. Le repassage est pour beaucoup de gens une tâche fastidieuse. Je travaille au sein de mon camion, acheté et aménagé spécialement pour ça. Sans rendez-vous, les clients me déposent leur(s) bac(s) le matin et le(s) récupèrent le soir. Je fais 10 à 12 bacs la journée. Je facture à l'heure et propose une carte de fidélité.

POURQUOI AVOIR CHOISI CRÉPY-EN-VALOIS ?

Crépy-en-Valois est bien située, proche de la N2 et de Paris grâce à la gare. Stratégiquement, j'avais d'ailleurs envisagé de m'installer sur le parking de la gare, mais les places étant limitées cela n'a pas été possible. Je me suis donc tournée vers les enseignes qui disposaient d'un parking et Bricomarché m'a accueilli à bras ouverts, où j'ai un emplacement permanent le mardi.

SMTA

Mélanie, spécialiste sanitaire et chauffage d'une entreprise familiale créée il y a 30 ans, ouvre sa deuxième société.



23 rue André-Marie Ampère
Mardi - vendredi : 10h-12h et 15h-19h
Samedi : de 9h-12h et 15h-19h
03 44 39 38 59
Facebook : Mélanie Peremans

QUE PROPOSE LE SHOWROOM ?

Nous sommes spécialisés dans le chauffage avec une grande diversité de modèles et tailles de chauffage. Nous proposons également tout ce qui concerne le sanitaire : meubles, sèche-serviettes, baignoires, douches, receveurs, vasques, toilettes... De quoi créer sa propre salle de bain selon ses envies. Les 150 m² du showroom permettent de présenter quelques éléments de la collection, qui se complète avec un large catalogue. Nous travaillons directement avec les fournisseurs ce qui permet d'avoir des prix attractifs.

POURQUOI AVOIR CHOISI CRÉPY-EN-VALOIS ?

Nous avons déjà une société en Île-de-France et avions le souhait d'en ouvrir une seconde. Il y a une dizaine d'années, nous avons acquis un terrain à Crépy-en-Valois dans l'objectif d'y lancer une activité. Voyant la ville se développer, les commerces s'implanter, nous avons décidé de nous lancer et proposer aux Crépynois une large palette de choix pour leurs projets en sanitaire et chauffage.

NOUVEAU COMMERÇANT ?

Vous êtes nouvellement installé sur la commune et n'êtes pas encore paru dans le *CrépyMag&Infos* ? Faites-vous connaître auprès de la Direction de la Communication à l'adresse communication@crepyenvalois.fr



Septembre 2020

CLAUDE LEGOUY : PORTRAIT

DANS LE CRÉPYMAG&INFOS D'OCTOBRE, NOUS VOUS PRÉSENTIONS LA RUBRIQUE «PAROLES D'ÉLUS» AVEC LE PORTRAIT DE VIRGINIE DOUAT, PREMIÈRE ADJOINTE AU MAIRE. CE MOIS-CI, FAITES CONNAISSANCE AVEC CLAUDE LEGOUY, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, DOYEN DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE.

► POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Depuis le temps, je pense que beaucoup me connaissent déjà ! Je suis Crépynois depuis 1963 et j'habite le quartier sud depuis 49 ans. J'ai deux filles, de 47 et 56 ans. Féru d'actualités, je me renseigne sur des sujets divers et variés et bien évidemment, je suis à l'affût de tout ce qui concerne Crépy-en-Valois.

D'un point de vue professionnel, j'ai travaillé dans le domaine bancaire, en tant que démarcheur puis attaché de clientèle jusqu'à l'âge de la retraite en 2001 ; je vous laisse calculer mon âge [rires]. Actif dans le milieu associatif, je fais partie de l'Union Sportive Crépynoise depuis presque 50 ans ! J'ai notamment été trésorier et présentateur du club de boxe. J'ai aussi contribué à la création de l'USC cyclotourisme où je continue de prendre ma licence. En bref, j'ai Crépy dans la peau.

► DEPUIS QUAND FAITES-VOUS PARTIE DU CONSEIL MUNICIPAL ?

Souhaitant m'investir pour ma ville, je suis devenu conseiller municipal lors de la seconde mandature de Pierre Pradaude (2001-2008). J'ai ensuite rejoint l'équipe de Bruno Fortier en 2014 en tant qu'Adjoint en charge des Finances et des Affaires économiques. Mon expérience professionnelle m'a permis d'apporter mon savoir-faire dans le domaine de l'économie. Pour ce nouveau mandat, je conserve mes attributions afin de poursuivre, entre autres, les engagements en matière de désendettement : véritable ligne de conduite et d'engagement de Bruno Fortier.

► POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE VOS MISSIONS ?

En ce qui concerne les Finances, un travail minutieux est mené sur la gestion budgétaire. En ce moment même nous rencontrons chaque service de la mairie pour recenser les besoins et les inscrire au budget. Nous présentons ensuite un budget prévisionnel lors du vote du DOB* pour ensuite voter le budget 2021 au premier trimestre.

Tous les ans, nous attribuons aux associations crépynoises des subventions. Chaque bureau nous transmet sa demande qui est ensuite étudiée lors d'un Bureau municipal. Sur la base d'un calcul, l'USC formule sa demande de subvention pour l'ensemble des clubs adhérents.

Pour la partie Affaires économiques, mon rôle est de créer et de pérenniser le lien avec les commerçants crépynois. Avec Daniel Declair, conseiller municipal, nous rendons régulièrement visite aux commerçants pour les informer, les aiguiller et répondre à leurs interrogations. Et, parce que oui, il y en a, recueillir les doléances. Face à la crise sanitaire, la Ville a notamment apporté son aide en versant une aide exceptionnelle.

*DOB : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Document obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants, le DOB présente les évolutions prévisionnelles des dépenses et recettes tant en fonctionnement qu'en investissement. Il renforce la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité.

► QUELS SONT LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS À VENIR ?

Pour ne citer que quelques-uns des gros projets, dans le cadre du plan de relance économique, il y a la consolidation du clocher Saint-Thomas et des études sont menées pour la création d'un établissement regroupant toutes les structures de la Petite enfance et de l'Enfance pouvant accueillir 50 enfants (avec une restauration scolaire). Il est également prévu l'acquisition d'un local appartenant à l'OPAC en vue d'y installer une maison France Service.



L'HUMANITAIRE AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

BEAUCOUP D'ENFANTS À TRAVERS LE MONDE SONT ENCORE PRIVÉS D'ÉDUCATION. SELON L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, PRÈS DE 260 MILLIONS D'ENTRE EUX NE SONT PAS ALLÉS À L'ÉCOLE EN 2019. EN AFRIQUE, 7 ENFANTS SUR 10 SONT SUSCEPTIBLES DE DEVENIR DES ADULTES ANALPHABÈTES. NOUVELLEMENT CRÉÉE, L'ASSOCIATION ALIMARIVER S'ENGAGE POUR FAVORISER L'ACCÈS À L'ÉDUCATION DANS LES ZONES ENCLAVÉES. RENCONTRE.

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Je m'appelle Rodrigue Debi, je suis originaire du Congo et Crépynois depuis 2013. Consultant CRM (Customer Relationship Management), je conseille les entreprises sur leur relation client et les aide à mettre en place les stratégies adaptées. Très jeune, j'ai baigné dans l'humanitaire en aidant mon frère pour son association de lutte contre le VIH et le paludisme. Ma double culture, européenne et africaine, m'a permis de constater le fossé qui existe et persiste entre les deux. Je suis président de l'association Alima River, créée en juillet 2020.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE VOTRE ASSOCIATION ?

Faciliter l'accès à l'éducation et au développement des zones enclavées en Afrique, à commencer par la république du Congo. Comme disait Nelson Mandela : « L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde ». C'est la clé du futur, un secteur d'investissement à long terme. Un enfant éduqué devient un adulte responsable. Pour nous aider dans notre projet, nous récupérons des livres, manuels et fournitures scolaires, des jouets, des vêtements, etc. Lorsque nous avons un stock assez important, nous l'acheminons sur place.

D'OÙ VOUS EST VENUE L'IDÉE DE CRÉER CETTE ASSOCIATION ?

Ça faisait déjà quelques années que j'y songeais. Le contexte actuel m'a amené à repenser les choses. Avec l'aide de mes amis, le soutien de commerçants de Crépy-en-Valois, que je remercie au passage, de prescripteurs tels que la marraine du projet au Congo Brazzaville, Inès Nefer Ingani, actuelle députée de la majorité présidentielle ou encore Natacha Zoula, responsable des ventes des hôtels Radisson Blu et membre du Rotary Club au Congo, j'ai décidé de concrétiser ce projet. L'association porte le nom de la rivière qui borde des villages très enclavés au Congo, dont Mabilou, le village où vivait mon grand-père. Cette première zone cible est un choix du cœur, mais aussi de raison. Toute évolution à Mabilou aura un impact sur les villages alentours et grâce à des contacts sur place, je peux suivre les actions.

PARLEZ-NOUS DE VOTRE PROGRAMME.

Le programme YEKOLA a été établi sur 3 ans. Il consiste à réhabiliter et mettre en place des infrastructures scolaires de base, notamment la construction d'un collège, le premier se trouvant à plus de 40 km autour de Mabilou. Construire un centre de santé intégré avec les équipements de base pour apporter les soins nécessaires. Équiper les villages enclavés d'éclairage solaire et d'une fontaine à eau. Mettre en place des correspondances entre les élèves français et congolais. Organiser des voyages humanitaires et mettre en place un système d'autofinancement à travers l'agriculture, l'élevage et la pêche. Les populations recevront la première partie des dons d'ici avril 2021.

Même le plus petit des dons est un grand pas en avant : www.alimariver.org
Plus d'informations sur la page Facebook Alima River. Tél : 07 77 84 68 25 – contact@alimariver.com



ATELIER FAMILLE MJC CENTRE SOCIAL

Samedi 7 novembre, découvrez la nature avec la mjc centre social. Au programme, des ateliers pour parents et enfants :

- De 10h à 11h30 : atelier création d'herbier et pâte à sel pour les enfants de 2 à 5 ans.
- De 15h à 17h : animations « Comment nourrir les oiseaux l'hiver avec construction d'une mangeoire » pour parents et enfants à partir de 6 ans, en partenariat avec Picardie Nature.

Tarifs pour un adulte et deux enfants : 5 €
(1 € par personne supplémentaire).
Renseignements au 03 44 87 13 13.



THÉÂTRE COMME L'OISEAU

Le centre culturel mjc vous propose un spectacle pluridisciplinaire mêlant théâtre danse et chant samedi 7 novembre à 20h30 par la Compagnie Aux Arts Etc. Celui-ci vient questionner la place de la femme, de l'homme, la violence qui peut exister dans leurs rapports et la possibilité d'une liberté pour tous. À partir de 10 ans.

Tarif : 15 € (réduit : 10 €).

Billetterie en ligne : www.mjc-crepyvalois.fr

GROUPE BRUNO FORTIER
 TEXTE DE P. FAYOLLE

«Restaurer l’attractivité blessée de notre Ville» : une volonté affirmée, des actions concrètes

Crépy-en-Valois démontre son dynamisme commercial avec un rythme soutenu d’ouvertures de nouvelles enseignes, bien souvent dans des activités peu ou pas représentées, tant dans le centre-ville qu’autour de la place Rameau. Une Ville où les commerçants s’installent, c’est une ville qui attire.

C’est vrai qu’en termes de notoriété nationale, voire internationale, les indicateurs sont au vert:

- **Santé** : Nous avons reçu Mme B. Bourguignon, Ministre des solidarités et avons convaincu l’Institut Pasteur de poursuivre ses études épidémiologiques dont le retentissement sera planétaire,
- **Culture** : Double reconnaissance pour la collégiale Saint-Thomas retenue par la Mission BERN pour représenter l’Oise dans le Loto du patrimoine, mais aussi par AXA dans ses actions de mécénat,
- **Sport** : la Maison des Arts Martiaux et des Sports de Combat, tant critiquée, est inscrite au catalogue des Centres de préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 pour le judo, le taekwondo et la boxe,

- **Économie** : Nous accueillerons bientôt un acteur majeur dans notre cité, puisque les travaux du Centre européen de recherches et de développement de KUBOTA s’achèvent,
- **Communication** : inventé à Crépy-en-Valois, #remèdecontrelamorosité remporte le prix national du Hashtag d’or.

Il reste plus de 5 années pour confirmer cet élan, mais tous les Crépynois peuvent déjà être fiers de l’image qu’ils donnent de leur Ville.

Liste « À Crépy-en-Valois notre parti c’est toujours vous ! ».

GROUPE ARNAUD FOUBERT
 TEXTE DE A. FOUBERT

Aujourd’hui, la vie citoyenne se réduit trop souvent à de la communication. Les actes et



Retrouvez les tribunes politiques sur le site internet www.crepyenvalois.fr

les faits sont moins flamboyants et moins porteurs auprès des électeurs.

Certaines actions initiées dans notre cité en sont la parfaite illustration. Le clocher Saint Thomas est un symbole de notre ville, son délabrement désespère la majorité de nos concitoyens. Les coûts de sauvegarde et restauration de tout ou partie de ce monument dépassent et de loin la capacité financière de la ville. Alors en diversion, on a communiqué beaucoup sur un fond pour le patrimoine ou chacun a pu verser son obole. Les coûts des renforts provisoires et divers échafaudages approchent le million d’euros. Les fonds collectés n’ont représenté qu’un pourcentage très faible des dépenses, dont la moitié est assumée par la ville et le reste par d’autres organismes publics.

La sécurité assurée, il faut envisager des tranches de travaux pour la restauration de notre clocher. Les estimations peuvent monter jusqu’à vingt millions d’euros ! Pour faire passer l’amère pilule, le loto de Stéphane Bern tombe à pic. Communiquons sur cette extraordinaire bonne nouvelle. Notre clocher est retenu comme bénéficiaire du loto. Même s’il ne faut pas mépriser cette contribution, au mieux la centaine de milliers d’euros espérés voire par miracle un peu plus sont bien loin de financer l’ensemble.

Communiquer permet sur ce sujet comme d’autres d’échapper aux débats des choix à faire et de leurs réels et principaux financements.

Liste « Unis pour Crépy ».

GROUPE PHILIPPE PINILO
 TEXTE H. AYADI

UNE SOCIETE EN MUTATION

Crépy Il est temps, a présenté lors de sa campagne, un projet sensible aux préoccupations actuelles et de la société de demain.

L'Energie renouvelable est le sujet phare présenté lors des dernières commissions concernant l’aménagement du territoire.

Agréablement surprise, j’ai pu constater que l’on retrouve une bonne partie de notre programme, de nos actions, telles que : la biodiversité, l’auto suffisance alimentaire, la réduction et la valorisation des déchets...

Nous vous avons donc présenté un large panel d’idées qui trouvent aujourd’hui son écho dans les plans d’actions de la Communauté de Communes du Pays de Valois.

Nous continuons à défendre notre projet qui est le votre et sommes heureux de pouvoir y contribuer.

Notre démarche est toujours : DIAGNOSTIC-OBJECTIF-ENJEUX
 En nous appuyant sur vos attentes, vos souhaits, vos idées pour construire l’action au plus proche de vos besoins.

Crépy Il est Temps, à votre écoute.
 CONTINUEZ DE VOUS RAPPROCHER DE NOTRE EQUIPE.

Liste «Crépy, “il est temps”».

GROUPE MICHEL HOULLIER
 TEXTE DE M. HOULLIER

Chers Crépynois, vous avez pris connaissance du résultat de la demande de Lidll de s’implanter à Crépy. La réponse de la commission a été NON, voilà donc une première promesse électorale non tenue par Fortier et son équipe, mais cela doit satisfaire les électeurs qui ont votés pour eux, et pour les autres ils vous restent les Lidll de Villers-cotterets ou du Plessis Bellville . Alors bien sûr Mr le Maire va encore nous dire que ce n’est pas de sa faute, évidemment et comme d’habitude, c’est jamais de sa faute... Mais c’est bien lui et ses amis qui ont votés NON. Même si on nous présente les faits différemment , nous ne sommes pas dupes, Mr Fortier n’en voulait pas de toute façon, et il l’avait rajouté sur ses engagements de campagne pour récupérer des voix, et ça lui a bien servi . Voilà, j’en parlais dans mon dernier article , les promesses non tenues du candidat Fortier et de son équipe seront nombreuses , après 3 mois nous avons déjà la première et ça ne fait que commencer. Nous en tiendrons le compte régulièrement, et nous nous ferons un plaisir de vous les lister au fur et à mesure de leur trahison. Voilà aussi pourquoi les Français ne veulent plus voter, trop de promesses non tenues par ces Politiciens qui ne pensent qu’à eux.

Liste «Crépy pour tous».

► RENDEZ-VOUS

5 NOVEMBRE À 18H
 MÉDIATHÈQUE

Atelier tricot pour débutants.
 À partir de 13 ans.
 Inscription au 03 44 87 92 53.

7 NOVEMBRE À 15H
 MÉDIATHÈQUE

Rendez-vous BiblioGeek.
 À partir de 8 ans.

7 NOVEMBRE DE 15H30 À 17H
 RESTAURANT LE SAINT-ANTOINE

Café Philo par les Petits Socratiques :
 « La colère est-elle salutaire ? » par Viviane Grandmougin.

11 NOVEMBRE À 11H
 PLACE GAMBETTA

Commémoration de l’Armistice
 • 11h : rassemblement devant le Monument aux morts, place Gambetta. Dépôt de gerbe.
 • 11h45 : départ en bus et voitures particulières pour le cimetière d’Hazemont. Parcours de l’allée du Souvenir Français avec visite des tombes militaires. Dépôt de gerbe.

13 NOVEMBRE DE 18H À 20H

Conférence “Changement climatique, que puis-je faire ?” par le CPIE des Pays de l’Oise.
 Lieu communiqué à l’inscription au 03 23 80 03 02
 et contact@cpie-hautsdefrance.fr

14 NOVEMBRE À 10H
 MÉDIATHÈQUE

Exposition sur la nature « Petits et grands, explorez la biodiversité ». Organisé par la mjc centre social en partenariat avec Picardie Nature.

18 NOVEMBRE DE 15H À 17H
 RESTAURANT LE SAINT-ANTOINE

Café Mémoire par France Alzheimer
 Oise et maladies apparentées Oise.

19 NOVEMBRE À 18H
 MÉDIATHÈQUE

Atelier tricot pour débutants.
 À partir de 13 ans.
 Inscription au 03 44 87 92 53.

21 NOVEMBRE À 14H30
 HÔTEL D’ORLÉANS

Conférence de la SHAV
 “Les Gaulois : l’apport des découvertes archéologiques régionales” par Jean-Louis Brunaux.

28 NOVEMBRE DE 15H À 17H

Atelier “Réalisez des abris à insectes” par le CPIE des Pays de l’Oise.
 Lieu communiqué à l’inscription au 03 23 80 03 02
 et contact@cpie-hautsdefrance.fr

Les manifestations organisées par la Ville de Crépy-en-Valois se dérouleront dans le respect des mesures barrières. Tous les rendez-vous et événements annoncés dans votre *CrépyMag&Infos* sont sous réserve de l’évolution de la situation sanitaire. Se référer au site de la Ville www.crepyenvalois.fr ou à l’application mobile.

HÔTEL DE VILLE

2, avenue du Général Leclerc BP 30337
 60803 Crépy-en-Valois Cedex
 La Mairie est ouverte au public, uniquement sur rendez-vous pris au préalable en appelant le 03 44 59 44 44.
 Horaires d’ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi) et le samedi de 9h à 12h avec une permanence accueil.
 Toutes les demandes d’actes d’état-civil peuvent être faites par courrier, ou via contact@crepyenvalois.fr.
 La fabrication et le retrait des passeports et des cartes d’identité se font sur rendez-vous également, au 03 44 59 44 44.

GENDARMERIE

9, avenue des Érables. 24h/24 - 7jrs/7
 Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h.
 Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

60 bis, rue de Soissons.
 24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.
 Mail : police@crepyenvalois.fr
 Service objets trouvés.

SERVICES MÉDICAUX

* MAISON MÉDICALE

20, avenue de Senlis.
 Tél. : 03 44 87 11 33.

* PHARMACIES DE GARDE

Pour vos urgences, une pharmacie est à votre disposition à Crépy-en-Valois, du samedi soir au lundi midi. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

* MAISON MÉDICALE DE GARDE

Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L’accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72, rue Saint-Germain.
 24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00.
 Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

► ÉVÉNEMENTS

JUSQU’AU 7 NOVEMBRE
 ESPACE RAMEAU

Exposition sur la nature « Petits et grands, explorez la biodiversité ». Organisé par la mjc centre social en partenariat avec Picardie Nature.

14 NOVEMBRE À 16H
 ESPACE RAMEAU

Spectacle “Ami-ami” d’Hélène Ventoura organisé par la mjc centre social. À partir de 10 ans.
 Entrée gratuite sur réservation au 03 44 87 13 13.

15 NOVEMBRE À 16H30
 CENTRE CULTUREL MJC

Baptiste Trottignon en concert dans le cadre du Festival Jazz en Valois.
 Tarif : 10 €. Billetterie sur www.musivales.fr

SAMEDI 21 NOVEMBRE
 MÉDIATHÈQUE

Escape Game
 À partir de 15 ans.
 Gratuit sur inscription au 03 44 87 92 53.

SUIVEZ-NOUS :



INFIRMIERS

-Maison médicale.
 Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi, Sylvie Muller et Sandrine Bourgois à la maison médicale.
 Tél. : 03 44 39 53 93.

- 53, rue Saint-Lazare.
 Hélène Lericq et Christine Chemin.
 Tél. : 03 44 87 06 49.

- 1, avenue Sadi-Carnot.
 Tél. 03 44 94 07 36.
 Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48.
 Florine Vasseur - Mobile : 06 49 17 75 07.
 Jennifer Magnaudet - Mobile : 06 45 33 24 38.
 Jocelyne Jupont - Mobile : 06 42 88 06 48.

- 4, rue Jules Massenet.
 Tél : 03 44 87 07 31.
 Sophie Jeanne - Mobile : 06 83 93 52 44.
 Marylise Albert - Mobile : 06 31 85 49 76.

-13, rue André-Marie Ampère.
 Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56.
 Anelise Pace - Mobile : 07 85 12 07 84.

-7, avenue Pasteur.
 Carpentier-Marot Amandine - Mobile : 06 17 38 44 06.
 Laetitia Poupart - Mobile : 06 49 77 29 35.

-29, rue Nationale.
 Adélaïde Tanné et Grégoire Cazé.
 Mobile : 06 03 27 94 22.
 scmfirmierstaze@gmail.com

PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

COVID-19

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE



DANS L'ENSEMBLE DE
L'ESPACE PUBLIC